

Siret : 84788263600016 Code Naf : 8623Z
Urssaf/Msa : 937000002065555977

Matricule : 00010
N° SS : 200021315567378

Emploi : Assistante dentaire sous contrat de professionna

Madame YASMINE BOUNOUAR
173 CHEMIN DE SAINTE MARTHE
BATIMENT B RESIDENCE MAIE MADELEINE
13014 MARSEILLE

Entrée : 26/02/2021 Sortie : 25/08/2022
Ancienneté : 1 an et 5 mois

Convention collective : Dentaires (cabinets)

Eléments de paie			Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales		
Salaire de base (90 % du SMIC)			151.67	9.9630		1 511.09			
Absence pour entrée/sortie			- 24.67	9.9630	245.79				
Congés payés pris 020822 (0,5 jour)			- 0.50	58.1188	29.06				
Congés payés pris 050822 (1 jour)			- 1.00	58.1188	58.12				
Congés payés pris 090822-240822 (13 jours)			- 13.00	58.1188	755.54				
Indemnité congés payés (14,5 jours)						842.72			
Prime exceptionnelle						75.00			
--- Fin de contrat ---									
Indemnité compensatrice de congés payés						755.54			
Salaire brut						2 095.84			
Santé									
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Inval. Décès							2 095.84	7.0000	146.71
Complémentaire - Incap. Inval. Décès			2 095.84	0.5260	11.02		2 095.84	1.0840	22.72
Complémentaire - Santé			3 428.00	0.6280	21.53		3 428.00	0.9420	32.29
Accidents du travail & mal. professionnelles							2 095.84	1.1600	24.31
Retraite									
Sécurité Sociale plafonnée			2 095.84	6.9000	144.61		2 095.84	8.5500	179.19
Sécurité Sociale déplafonnée			2 095.84	0.4000	8.38		2 095.84	1.9000	39.82
Complémentaire Tranche I			2 095.84	5.1800	108.56		2 095.84	7.1300	149.44
Famille							2 095.84	3.4500	72.31
Assurance chômage							2 095.84	4.2000	88.02
Cot. statutaires ou prévues par la conv. coll.									
Développement du paritarisme							2 095.84	0.0500	1.05
Autres contributions dues par l'employeur									
Autres contributions dues par l'employeur							2 095.84	1.5160	31.79
Autres contributions dues par l'employeur							2 150.85	8.5000	182.82
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu			2 114.17	6.8000	143.76				
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu			2 114.17	2.9000	61.31				
Exonérations de cotisations employeur									- 669.62
Total des cotisations et contributions					499.17				300.85
Réintégration fiscale			32.29						
Net à payer avant impôt sur le revenu						1 596.67			
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie			30.08						
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS			1 690.27	0.0000	0.00				
Taux personnalisé									
Net payé						1 596.67			
	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Coût Global	Total versé	Allègements
Mensuel	127.00		2 095.84	2 764.52	1 690.27	300.85	2 396.69	2 396.69	833.10
Annuel	1 150.19		11 944.12	26 196.56	9 652.41	1 449.45	13 393.57	13 393.57	4 747.78
Acquis							Net payé : 1 596.67 euros		
Pris									
Solde							Paiement le 25/08/2022 par Chèque		

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze
13010 MARSEILLE

Siret : 84788263600016
Code Naf : 8623Z

Certificat de travail

Je soussigné(e), SOLAL ELSA,
Agissant en qualité de Chef d'entreprise

Certifie avoir employé Madame BOUNOUAR YASMINE

Demeurant à 173 CHEMIN DE SAINTE MARTHE
BATIMENT B RESIDENCE MAIE MADELEINE
13014 MARSEILLE

En qualité de Assistante dentaire sous contrat de professionnalisation

Du 26/02/2021 au 25/08/2022

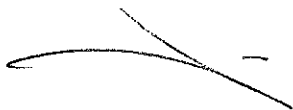
Sous réserve de justifier du bénéfice de l'assurance chômage auprès de l'organisme, en application de l'article L.911-8 du code de la sécurité sociale, vous pourrez bénéficier à titre gratuit de la portabilité des garanties au titre des risques :

- portant atteinte à l'intégrité physique de la personne ou liés à la maternité (frais de santé),
- liés au décès, incapacité de travail ou invalidité (prévoyance),

pour la durée de la situation de chômage et dans la limite de 12 mois.

Fait à MARSEILLE le 25/08/2022

Signature précédée du nom et de la qualité du signataire :
SOLAL ELSA
Chef d'entreprise



CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze
13010 MARSEILLE

Siret : 84788263600016
Code Naf : 8623Z

Reçu pour solde de tout compte

Je soussignée, Madame BOUNOUAR YASMINE,

demeurant 173 CHEMIN DE SAINTE MARTHE
BATIMENT B RESIDENCE MAIE MADELEINE
13014 MARSEILLE

reconnais avoir reçu ce jour, par Chèque,
de CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille Lauze 13010 MARSEILLE

pour solde de tout compte la somme nette de *****1 596.67 Euros soit, en toutes lettres
*****Mille cinq cent quatre-vingt seize euros et soixante sept centimes*****
correspondant à mon bulletin de paie du mois de Août 2022.

Cette somme m'est versée en paiement des éléments suivants, étant précisé que les montants
sont indiqués avant déduction des éventuelles cotisations et contributions salariales :

Salaire de base	1 511.09
Absence pour entrée/sortie	- 245.79
Congés payés pris 020822 (0,5 jour)	- 29.06
Congés payés pris 050822 (1 jour)	- 58.12
Congés payés pris 090822-240822 (13 jours)	- 755.54
Indemnité congés payés (14,5 jours)	842.72
Prime exceptionnelle	75.00
Indemnité compensatrice de congés payés	755.54

Conformément à l'article L.1234-20 du Code du travail, je reconnais être informée de la possibilité
de dénoncer ce reçu pour solde de tout compte dans les six mois suivant sa signature par lettre
recommandée.

Passé ce délai, je ne pourrai plus contester les sommes qui y sont mentionnées.

Le présent reçu pour solde de tout compte a été établi en deux exemplaires, dont un m'est remis.

Fait à MARSEILLE le 25/08/2022

Signature de l'employeur précédée de la mention
"Bon pour règlement des sommes indiquées"

Bon pour règlement des sommes indiquées



Signature du salarié précédée de la mention
"Bon pour acquit des sommes sous réserve d'encaissement"

*Bon pour acquit des sommes
sous réserve d'encaissement*

